



## DEMANDE DE VISITE D'UN LOGEMENT SERVICE SANTÉ, PRÉVENTION ET RISQUES

Afin de programmer une visite visant à vérifier la décence de votre logement, nous vous demandons de bien vouloir nous fournir les documents suivants :

- Courrier adressé à Monsieur le Maire demandant l'intervention d'un technicien.
- Courriers ou mails transmis à votre propriétaire ou bailleur pour l'informer des désordres présents dans le logement (photos éventuelles)
- Copie du bail, et de l'état des lieux d'entrée dans le logement
- Copie du DPE (Diagnostic de performance énergétique)
- Dernière quittance de loyer
- La Fiche ci dessous remplie:

**Nom :**

**Adresse précise du logement :** .....

.....

Type de logement (T2, T3...) :

Composition de la famille occupant l'habitation :

N° de téléphone : .....

Adresse @ : .....

N° d'allocataire CAF :

Demande à transmettre par mail : [service.hygiene@mairie-hyeres.com](mailto:service.hygiene@mairie-hyeres.com) ou à déposer en Mairie principale (service Santé, prévention et risques)

le ...../..... /.....

Signature.